

PACTE industrie



Accompagnements et Compétences

**Parcours Accompagnement et Compétences pour la Transition
Énergétique de l'Industrie**



...Au cœur des enjeux de décarbonation



OBJECTIFS POUR L'INDUSTRIE

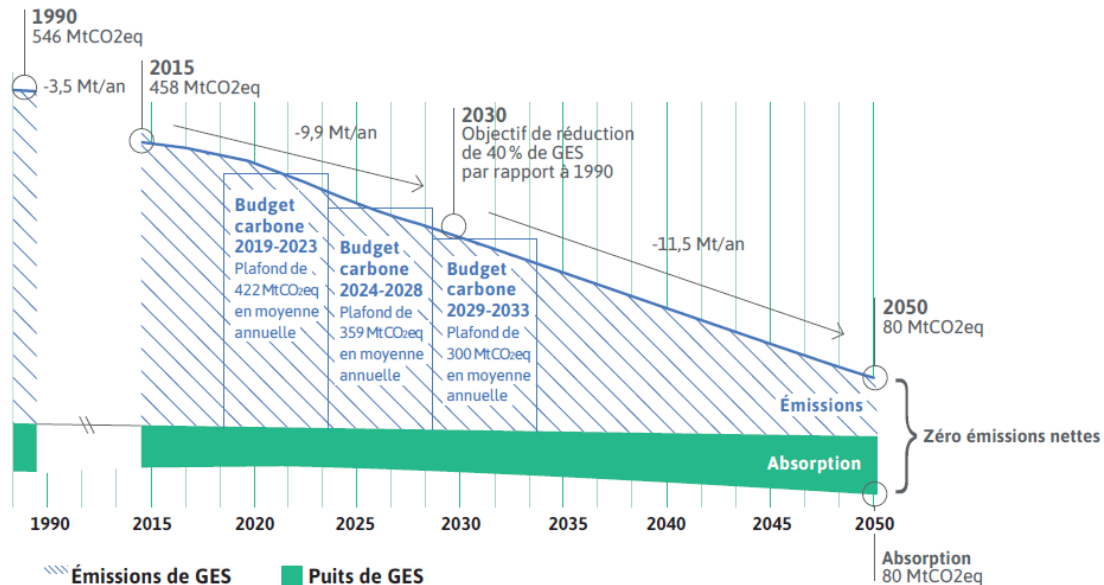
-35% en 2030

-81% en 2050

Adoption de la loi industrie verte pour :

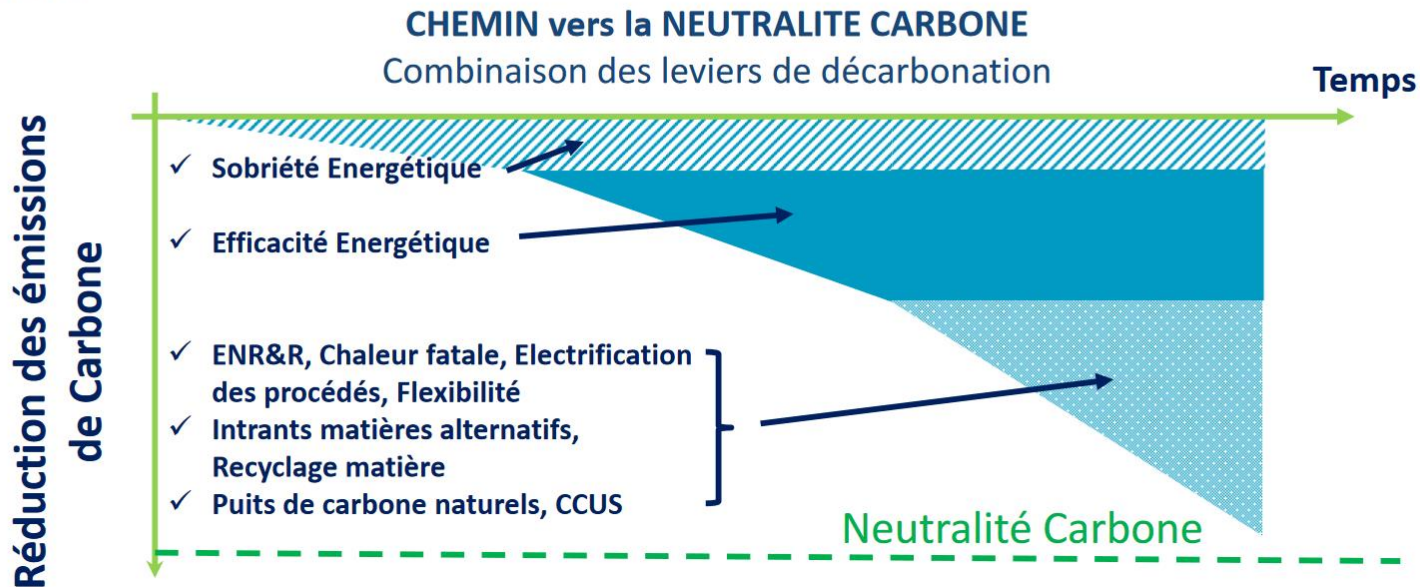
- Faciliter et accélérer l'implantation de sites industriels
- Financer l'industrie verte via fonds publics et privés
- Favoriser les entreprises françaises vertueuses dans les interventions de l'Etat
- Former aux métiers de l'industrie verte

Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)



De nombreux leviers de décarbonation

La **décarbonation des activités industrielles** consiste à réduire ou supprimer les émissions de CO2 et tout autre gaz à effet de serre émanant des activités industrielles.



Le programme, pour passer à l'action et réussir sa transition énergétique !

Contexte

- Programme porté par l'ADEME et l'ATEE
- Budget 2023-2026 de 49 M€ financé par les CEE

Intention

- **Enclencher un changement d'échelle** dans la planification de la transition écologique de l'industrie
- Combine **montée en compétence individuelle** et **démarche à l'échelle des groupes et sites industriels**

Cible

- Industrie diffuse & moyenne industrie énergointensive

Objectif

- 2700 acteurs formés
- 1700 sites/groupes accompagnés

Eligibilité

- Liste des codes NAF éligibles
- Liste des BE habilités à réaliser les études PACTE (référencement ouvert)

Positionnement PACTE Industrie dans le parcours décarbonation de l'industrie

Etat des lieux

Audit énergie ou revue
énergétique

et / ou

Bilan GES



Formation et structuration de la démarche

Formation

- Management de l'énergie
- Stratégie de décarbonation
- Financement

Accompagnement

- Management de l'énergie
- Stratégie de décarbonation
- Financement



Etude de faisabilité

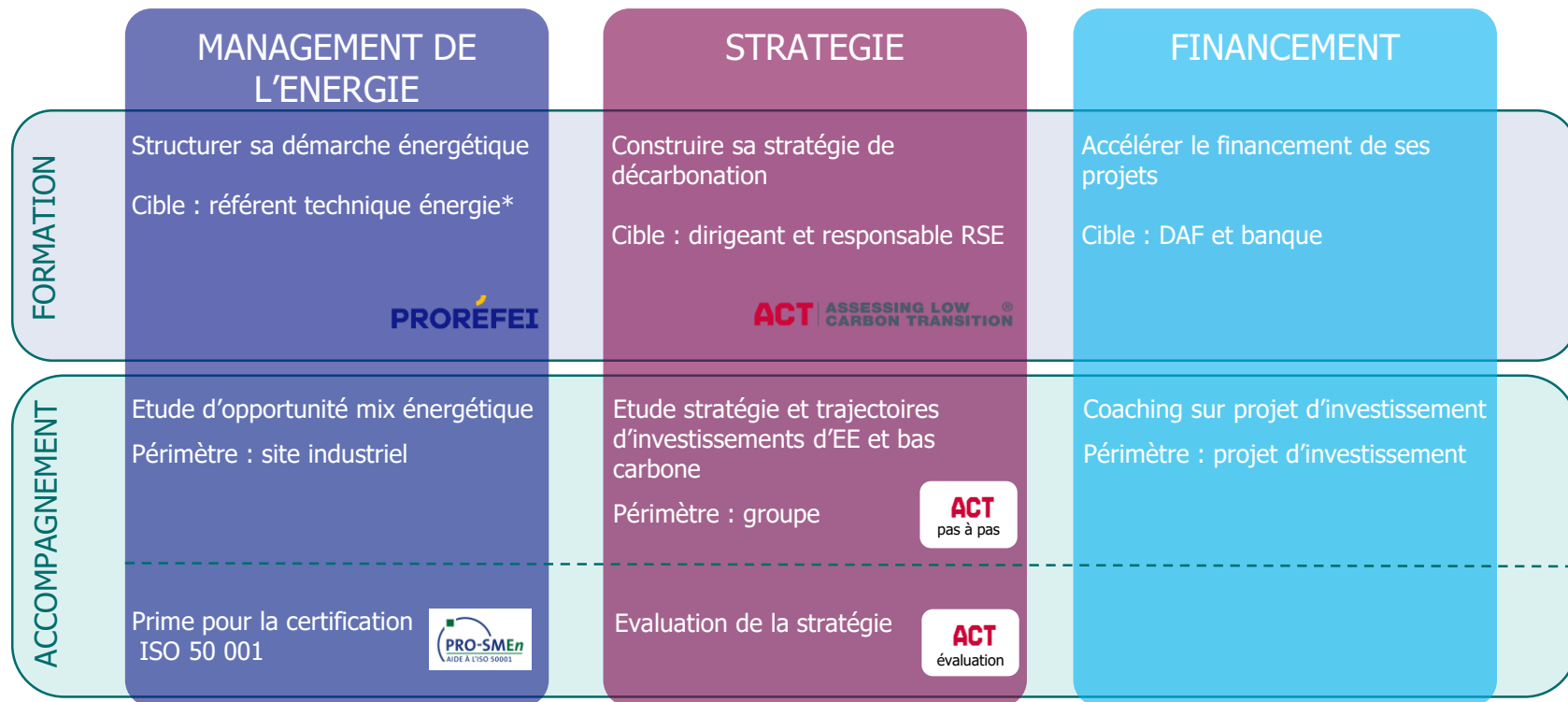
Décarbonation industrie
Récupération de chaleur et
EnR (budget Fonds
chaleur)



Investissement



Un panel de solutions adapté aux besoins des industriels



Retour d'expérience

Gaël PENTEL
Responsable HSE

Marc Frey
Membre du Comité de direction
Responsable Production, Ingénierie & Maintenance

AD INDUSTRIES

Pour plus de retours
<https://www.youtube.com/watch?v=uEHHMv6jj3E>



Les prises en charge et primes

Modalités de prise en charge*

Axes	Actions	Assiette éligible (€ HT)	Taux d'aide
Formation	PROREFEI	3700 €	80% < 250 salariés 40% ≥ 250 salariés
	ACT pas à pas	1000 €	
	ACT évaluation	500 €	
	Financement	A déterminer	
Accompagnement	Etudes opportunité mix énergétique (site)	10 000 €	70% TPE
	Stratégies & trajectoires d'investissements bas carbone	1 volet : 30 000 € 2 volets : 50 000 €	60% PME
	Coaching projet investissement	5 000 €	50% ETI et grands groupes
Certification / labellisation	ACT évaluation	5 000 €	20% de l'assiette Aide plafonnée à 40 000 €
	Prime à la certification ISO 50 001	Dépenses énergétiques annuelles des sites bénéficiaires	

Comment s'engager ?

Page de présentation du programme



[Lien](#)

Dépôt de demande d'aide pour les
études (axes ADEME)



PRORÉFEI



Contacts PACTE Industrie

- **Herminie de Fremonville**, Coordinatrice Pôle Transition Energétique Hauts-de-France ADEME - herminie.defreminville@ademe.fr
- **Karine Maillard**, Pilote du programme PACTE Industrie à l'ATEE -k.maillard@atee.fr

Merci de votre attention

Pour rester informé et en savoir plus sur PACTE et la décarbonation de l'industrie :
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie>

Pour toute question : Pacte.industrie@ademe.fr

www.agirpourlatransition.ademe.fr

www.pro-smen.org

www.prorefei.org